



Mondercange, le 28 novembre 2017

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: Point 11 de la séance du conseil communal du 1^{er} décembre 2017

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Echevins,

Dans le cadre du règlement communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du conseil communal sous le point 11 les interventions suivantes :

1. Le parti socialiste constate que les logements pour jeunes situés à Bergem sont actuellement complets. L'ouverture officielle de ces dix-huit logements était en avril 2017, de sorte qu'il n'a fallu qu'une période de huit mois pour louer ces studios aux jeunes adultes. La nécessité de créer des logements pour les besoins des jeunes adultes est considérable de sorte que le parti socialiste va soutenir à l'avenir tout projet qui sera en faveur des jeunes pour pouvoir loger dans des conditions dignes et adaptées.
Il est évident que ces projets doivent être réalisés en étroite collaboration avec les ministères en charges, alors que les subsides accordés pour de tels projets sont non négligeables.
2. Le parti socialiste s'étonne qu'il n'y ait pas de point à l'ordre du jour concernant le personnel de l'administration communale. Nous sommes en parfaite connaissance de cause que quatre demandes ont été déposées au courant des dernières semaines concernant des changements de carrière ou des changements en matière de traitement.
Le parti socialiste se pose dès lors la question si les personnes concernées ne sont pas lésées du fait de ne pas prendre de décision concernant leur situation personnelle?

3. Depuis le 14 mars 2014, un point a toujours figuré sur l'ordre du jour de chaque conseil communal et ceci à la demande du parti CSV.

Les socialistes doivent malheureusement constater qu'en tant que parti formant la coalition majoritaire, ce point ne figure plus à l'ordre du jour du conseil communal. Il s'agit bien évidemment des informations concernant la décharge entre Mondercange et Lallange. Il est vrai que le CR106 est à nouveau ouvert pour toute circulation mais il reste le volet de l'assainissement.

Pour le parti socialiste les informations de la décharge doivent continuer à figurer sur l'ordre du jour afin de tenir informé les citoyens de notre commune de la suite donnée à l'assainissement.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers du parti socialiste

Danielle BECKER-BAUER

Marc BIEVER

Marc FANCELLI

Christine SCHWEICH

John VAN RIJSWIJCK